

Expatriation et développement : l'investissement des universitaires africains en poste en Amérique du Nord dans le renforcement des institutions de recherche scientifique en Afrique

Abdoulaye Gueye *

Résumé

Le rapport de l'élite africaine expatriée avec son continent est une question qui intéresse de plus en plus les chercheurs. L'interrogation est légitime, ne serait-ce que pour deux raisons. D'une part, à la traîne des autres parties du monde en matière de développement économique et social, l'Afrique, encore largement dépendante de l'expertise intellectuelle étrangère, aurait beaucoup à gagner de l'implication de sa diaspora dans la définition et la réalisation de ses projets. D'autre part, au regard d'initiatives officielles récentes dont la conférence des intellectuels de la diaspora tenue à Dakar en 2004, sans parler de la prégnance, au sein de cette diaspora, de l'idée de servir l'Afrique, une telle réflexion est opportune.

Le souci premier de cet article est d'établir les preuves concrètes de l'investissement des universitaires expatriés dans le fonctionnement du système académique africain. L'argument principal qui innerve tout l'article est le suivant : bien qu'il réponde à des considérations éthico-idéologiques, dont le patriotisme qui exige le service de l'Afrique, l'investissement des expatriés est aussi informé par les exigences et objectifs de carrière au sein de l'Institution universitaire nord-américaine. Une analyse objective des relations entre expatriés et universitaires en poste sur le continent suppose donc une prise en compte de ces dernières.

* Enseignant - Chercheur à l'Université de Ottawa. Email : Abdoulaye.Gueye@uottawa.ca

Abstract

The relationship between Africa and its expatriate elite is an issue of increasing interest to researchers. Their interest is legitimate, if only for two reasons. First, lagging behind other parts of the world in economic and social development and still so heavily dependent on foreign intellectual expertise, Africa would greatly benefit from the involvement of its own diaspora in identifying and carrying out its projects. Second, in the light of recent government initiatives such as the first conference of African diasporan intellectuals, held in Dakar in 2004, and the growing receptiveness, among members of the diaspora, to the idea of serving Africa, deeper consideration of this matter is very timely.

The first concern of this article is to identify tangible evidence of investment by academic expatriates in the operation of the African university system. The main argument which informs the entire article is the following: although such investment may respond to the ethical and ideological considerations underpinning the patriotism that inspires service to Africa, investment by expatriates is also motivated by the job requirements and career goals set by North American academic institutions. An objective analysis of the relations between expatriates and academics working within Africa therefore necessitates that due account is taken of these goals and requirements.

Le présent article vise à établir les preuves de l'investissement de la diaspora universitaire africaine expatriée dans les universités d'Afrique pour ensuite en analyser les motivations. Sa raison d'être est tributaire d'une double dynamique sociopolitique: a) la persistance d'une idéologie de l'engagement comme devoir de l'élite intellectuelle expatriée au sein même de ce groupe; et b) l'expression relativement récente d'un besoin de la diaspora de la part des gouvernements africains.

L'idéologie de l'engagement s'exprime depuis plus de 60 ans au sein de cette diaspora. Dès sa création en 1950, la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France en faisait un mot d'ordre. Pour celle-ci, de leur lieu d'expatriation, la quête du bien-être de l'Afrique devrait constituer l'alpha et l'oméga des efforts de ses membres (Gueye 2001). Cette position était traduite dans la décision de l'organisation d'adopter, en guise de logo, la sentence suivante du roi Ghezo reproduite à la une de tous les numéros de la revue *L'Étudiant d'Afrique Noire* qu'elle éditait: « Si tous les enfants du pays venaient par leurs mains boucher laalebasse percée, le pays serait sauvé ». Dans une démarche similaire, une génération plus jeune d'intellectuels africains, à l'origine de la revue *Jonction/ Ex-Tribune Africaine* à la fin des années 1970, réitérait

cet engagement pour elle-même. Plutôt que d'invoquer Ghezo, elle avait trouvé, par la voix d'un de ses membres, Hamidou Dia, dans une déclaration de Fanon la justification de son engagement pour l'Afrique : « Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. » (Fanon 1961:155)

À ces deux preuves d'engagement collectif s'ajoute l'expression, à partir des années 2000, d'un intérêt croissant des États africains pour leur diaspora. Celui-ci transparait dans une série de décisions prises aux niveaux les plus élevés de l'administration. L'Union Africaine promeut ainsi la diaspora, entendue comme espace géographique dans le texte d'adoption, au rang de 6ème région d'Afrique. En 2004, à l'initiative des chefs d'État de l'époque, Wade du Sénégal et Obasanjo du Nigéria, se tient, du 6 au 9 octobre à Dakar, la conférence des intellectuels de la diaspora qui réunissait plus de cent invités en provenance des grands pays d'émigration volontaire ou forcée du monde occidental. À mesure que cette idée fasse l'adhésion, de plus en plus d'États africains, pour manifester qu'ils y adhèrent, ont créé un ministère de la diaspora africaine.

À la suite de cette double dynamique se développe un effort intellectuel d'en rendre compte. Effort que l'influence grandissante de la littérature sur la diaspora inspire à plusieurs égards. Jean-Baptiste Meyer et Mercy Brown (2000), Teferra (2003, 2004a, 2004b), Altbach et Teferra (2004) et Kaplan (2002) figurent parmi les chercheurs ayant entrepris à cet effort. On retient, d'abord, de leurs contributions une critique éclairée de la théorie classique de la fuite des cerveaux. À celle-ci, ils reprochent une lecture anachronique et simplifiée de cette forme de migration comme étant un processus comparables au système de vases communicants où le gain de l'un est proportionnel à la perte de l'autre. S'appuyant sur le concept d'« option diaspora », ils conceptualisent la migration comme étant une démarche ni linéaire ni vertical, mais plutôt circulaire. Selon leur conception, le pays de départ est tout à la fois pourvoyeur et bénéficiaire de ressources. La force de travail et la matière grise qu'il pourvoie à un pays autre lui reviennent sous forme d'expertise scientifique, de ressources financières, et d'équipements matériels.

Sans minorer leur qualité, ces travaux souffrent de quelques limites. La première est d'être impressionniste. En effet, ils reposent sur une faible quantité de données dont la sélection ne semble reposer sur aucun critère spécifique.

Dans la plupart de ces travaux, les matériaux d'analyse consistent souvent en des anecdotes, trahissant ainsi une volonté de faire l'économie de la collecte de données. La seconde est le parti-pris qui consiste à uniformiser les actions et idées de cette diaspora. La troisième est de présenter l'Afrique comme creuset homogène et uniforme qui accueille les idées, les normes et les ressources des expatriés. L'Afrique n'y est ainsi pas un conglomérat d'acteurs ayant des intérêts, des visions et des connexions différents voire inégaux. Bien plus, les acteurs ne semblent exprimer aucune différence de statut, d'orientation idéologique, etc. Enfin, un certain normativisme y prédomine. En effet, il y est plus question de se demander « que faut-il faire ? » que de s'évertuer à montrer ce qu'il se passe. Peut-être les seules exceptions dans ce groupe sont l'ouvrage de Gueye (2001) et le rapport de Zeleza (2013) soumis à la Carnegie Corporation qui se soucient en priorité de ce que font ces intellectuels, plutôt que de ce qu'ils doivent faire.

Au regard de ces limitations, une nouvelle étude sur la diaspora intellectuelle africaine s'impose. Celle-ci se souciera, en priorité, d'administrer les preuves d'un investissement de cette diaspora intellectuelle en Afrique, d'en tracer les circuits – en montrant de quels individus partent et auxquelles reviennent les ressources qui circulent – d'en caractériser les formes, de rendre raison de ses déterminants sociologiques, et enfin d'esquisser un cadre théorique ancré apte à rendre compte de la complexité de cette dynamique.

Cette étude se focalise sur une fraction de la diaspora africaine : celle en poste dans les universités américaines et canadienne. L'approche est certes fragmentaire, mais elle repose sur un socle solide, la présence significative d'universitaires en Amérique du Nord. En 2002, selon les données de Statistics Canada, 124 ressortissants de l'Afrique sub-saharienne étaient intégrés au corps professoral permanent des universités canadiennes. En 2008, précisément 297 universitaires africains, y compris des ressortissants de l'Afrique du Nord, étaient en poste au Canada. Un rapport remis au Social Science Research Council (SSRC) établissait, quant à lui, que 35% des Africains ayant reçu leur doctorat d'une université américaine ou canadienne occupaient, par la suite, un poste universitaire dans ces pays (Pires, Kasimir, Brhane, 1999). Enfin le rapport plus récent de Paul T. Zeleza (2013) estime entre 20.000 et 25.000 le nombre d'Africains membre du corps professoral des universités et collèges américains. Par comparaison à la France et au Royaume Uni, ces chiffres sont indéniablement élevés. Les travaux de Gueye (2002 ; 2005) ont

montré que les universités françaises n' enrôlent pas plus d'une cinquantaine d'Africains spécialistes des sciences humaines et sociales.

Au vu de ces chiffres, force est de reconnaître que le contexte nord-américain se prête bien à une nouvelle étude sur les relations entre la diaspora universitaire africaine et le continent. D'autres facteurs contribuent à la pertinence du choix de ce contexte. D'abord, les États-Unis et le Canada sont – en compagnie de la Grande Bretagne – les deux pays les plus significativement représentés dans le top 50 des universités selon le Times High Education de 2013. Ce classement traduit un niveau de pouvoir d'influence ainsi qu'une concentration des ressources financières indéniables sur le plan universitaire mondial. Ensuite, hors d'Afrique, la position professionnelle et la visibilité dont jouit la diaspora africaine en poste en Amérique du Nord sont inégalées. Le nombre d'universitaires qui y bénéficient d'une chaire d'enseignement et de recherche est en croissance régulière, et inclut plusieurs chercheurs ayant mené une (grande) partie de leur carrière sur le continent avant d'avoir été recruté en Amérique du Nord. On peut ainsi faire l'hypothèse que si les avantages comparatifs que représentent cette visibilité et cette position de pouvoir ne favorisaient pas un investissement de la diaspora en Afrique, l'engagement des expatriés établis dans un pays offrant le moins d'avantages serait alors invraisemblable.

Des faits qui précèdent résultent ma question principale de recherche: quels facteurs sociologiques président à l'engagement de la diaspora universitaire africaine en faveur du système universitaire africain ? Deux arguments majeurs sont élaborés à la suite de cette question :

L'exercice de la profession d'universitaire est au confluent de l'individualisme et du collectivisme. L'individualisme ressortit en grande partie à l'institutionnalisation d'un mécanisme de compétition qui, au-delà de la phase de recrutement per se, impose une performance académique remarquable tant pour l'obtention de la permanence dans le poste obtenu (tenure) que pour l'accès à des privilèges et distinctions dont une chaire de recherche ou d'enseignement (endowed chair), des prix ou des subventions de recherche. Le collectivisme, quant à lui, résulte du fonctionnement contemporain de la profession universitaire. En effet, à l'instar de la production industrielle, l'hyper spécialisation s'est aujourd'hui substituée à l'encyclopédisme des générations postérieures. Le temps court de la spécialisation professionnelle

qui résulte d'enjeux de carrière s'est imposé sur le temps long de l'érudition. Preuve éclatante en est l'abolition en France du doctorat d'État au profit de l'universalisation du doctorat nouveau régime conçu sur le modèle du Ph.D. L'obtention du premier grade pouvait occuper un chercheur la moitié de ses années effectives de recherche universitaire et l'amener à explorer une diversité de disciplines, alors que le second objectif dure cinq ans en moyenne. Or les objectifs de recherche n'ont pas cessé d'être complexes, les terrains d'enquête non plus. En même temps, les enjeux de carrière rendent les chercheurs sensibles au chronomètre. D'où le besoin, de plus en plus réel, de travailler en équipe. D'où, aussi, l'indispensabilité de l'interdisciplinarité et parfois même de l'association avec un correspondant de recherche local qui devienne le double de l'universitaire 'étranger' le quel, sous le poids de ses lourdes tâches d'administration et d'enseignement, sans mentionner la supervision d'étudiants, trouve rarement le temps de séjourner une dizaine de mois sans discontinuer dans sa société d'études, comme jadis ses aînés. Cette stratégie est dans une large mesure indiquée pour combler les carences de formation générées par les réformes universitaires successives. À l'instar de leurs collègues, les expatriés évoluent aussi et planifient leurs carrières professionnelles dans les limites de ces contraintes structurelles. Leurs relations avec le système universitaire en Afrique, les formes et niveaux de leur implication dans le son fonctionnement doivent être analysées, cette réalité sociologique en tête. Car, à en croire Bourdieu, les acteurs sociaux évoluent en société mais encore plus dans un champ, soit un microcosme social donné, lequel sans constituer un isolat, fonctionnent tout de même sur la base de règles internes, donc de manière relativement autonome.

Le deuxième argument, qui s'articule étroitement au précédent, est que l'échange des expatriés avec l'Afrique est à analyser en rapport avec le fonctionnement du champ professionnel dont ils participent. Les universitaires font partie intégrante d'un univers professionnel où le processus de socialisation implique des relations d'échange qui tantôt prend la forme d'un don forcé, d'un retour de don, d'une solidarité spontanée indemne de calculs a priori ; tantôt manifeste une inégalité entre les partis. Ces acteurs ne s'y conforment pas toujours par humanisme/philanthropisme, mais souvent parce que cet échange est nécessaire à la reproduction de la profession universitaire, parce qu'il en est même une règle de fonctionnement. L'universitaire contemporain consacre ainsi, en plus de ses obligations, un temps significatif à des tâches qu'il n'est pas tenu d'exécuter selon les clauses de son contrat : ainsi la rédaction

de lettres de références qu'il tente de rendre le plus favorable possible pour des (anciens) étudiants ou collègues, l'évaluation rémunération d'articles, de manuscrits de livres soumis pour publication, de dossiers pour la titularisation, de projets de recherche présentés en vue de l'obtention d'une bourse ou d'une subvention de recherche. Sans mentionner les préfaces et postfaces de livres. Autant d'actions oblatives qui légitiment et renforcent la compétition au sein de l'Institution universitaire et contribuent au renouvellement des connaissances scientifiques.

Le cadre théorique apte à intégrer les deux arguments en question procède d'un alliage des théories de l'échange développées dans les ouvrages de Godelier (1996), Weiner (1992), Mauss (1985 [rééd]), et Lévi-Strauss (1949), d'une part, et de la théorie de l'embeddedness (incorporation), d'autre part. Je commencerai d'abord par définir l'échange, sous l'inspiration de Lévi-Strauss (1949), comme la circulation de choses matérielles ou immatérielles d'un individu à un autre. L'échange n'exige pas nécessairement la réciprocité et revêt plusieurs formes. Comme l'indiquent Mauss et, plus tard, Godelier, il peut consister en un geste généreux, ou contraint, ou intéressé. Il est contraint parce que la reproduction du système d'organisation social dans lequel est intégré l'individu requiert à la fois rivalité et solidarité entre ses membres. La solidarité suppose que les plus nantis, les plus aisés consentent quelques sacrifices pour le bien-être collectif. L'échange se manifeste aussi comme un don intéressé, non pas nécessairement du fait que le donateur s'attende expressément du receveur à une rétribution égale ou supérieure en échange de ce qu'il offre, mais du fait que l'organisation sociale elle-même invente des mécanismes de rétributions (parfois matérielles mais plus souvent symboliques) sociale de l'acte. Ainsi le statut extraordinaire que le donateur pourrait acquérir aux yeux de ses concitoyens à travers l'accès à un titre, un honneur, à une visibilité sociale supérieure à celle de la population moyenne. C'est, me semble-t-il, ce dont le livre de Lamont (2009) sur les jurys de bourses rend compte : sacrifiant leur propre travail en siégeant dans ces jurys qui leur coûtent des journées entières qu'ils auraient dû consacrer à leur propre activité de recherche, ces universitaires y consentent volontiers pour des raisons variées : renforcer leur identité d'expert, raffermir leur autorité dans leur propre champ, par exemple. A supposer d'ailleurs qu'un mécanisme social de rétribution symbolique de leur effort ne vienne intervenir dans l'échange, le fait, comme le rappelle Bourdieu que « le don oblige [celui qui reçoit] », et que le donateur lui-même ait conscience de cette obligation, transforme, en

effet, son geste en quelque chose d'intéressé, si tant est que, par définition, l'intérêt, surtout dans son acception économique, suppose toujours un effet positif en retour.

En plus de l'échange, la théorie de l'embeddedness constitue un élément d'importance pour comprendre l'engagement des universitaires africains dans le fonctionnement du système académique africain. Analysant le processus d'accès à un emploi, Granovetter (1973) montre que les relations interpersonnelles s'avèrent en fait beaucoup plus efficaces pour la réalisation de cet objectif que ne le sont les cadres formels et dépersonnalisés tels que les annonces publicitaires dans les colonnes des journaux. Sa théorie entend simplement souligner que les actions et les trajectoires des individus, mêmes celles d'ordre professionnel, s'inscrivent dans des relations sociales interpersonnelles, que celles-ci, à l'origine, se soient construites au sein ou en dehors d'institutions. Réinterprétant cette idée, j'affirme que l'intervention des expatriés en Afrique ne se déploie pas strictement à partir d'une conception abstraite de l'Afrique, même si cette entité vaste, protéiforme et hétérogène apparaît, dans leur discours, comme l'objet et la bénéficiaire de leurs actions. En réalité, cette intervention bénéficie et s'adresse à des individus et des cercles bien précis, dont les trajectoires ont croisé celui de l'universitaire expatrié. Seulement par le fait d'une figure de discours et d'une synecdoque, ces individus ou cercles deviennent l'Afrique.

Méthodologie

Les résultats de cette étude proviennent de l'analyse d'une partie des données d'une enquête effectuée de 2012 à 2015 au Canada et aux États Unis, d'une part, et en Afrique, précisément au Ghana, au Nigeria, en Afrique du Sud et au Niger, d'autre part. Mais seules les données recueillies en Afrique ont été retenues. La contrainte de temps en est une des raisons. Mais la plus importante est d'ordre méthodologique : réduire au maximum le risque d'être mystifié tant par ma propre expérience, en tant qu'universitaire sénégalais expatrié, que par mes propres collègues expatriés. Compte tenu de la valeur positive associée à l'engagement pour l'Afrique, il n'est pas exclu que les universitaires expatriés se prévalent d'une générosité en réalité fictive. L'entretien avec leurs collègues basés en Afrique permet de prendre la mesure de la factualité de leurs échanges. Il augmente, en outre, les opportunités de découvrir des dimensions de ces échanges qui ne sont pas toujours aisées à déterminer à

partir des discours des expatriés. Par exemple, sachant, en tant qu'individu à la situation jugée enviable, que leurs échanges avec des homologues perçus moins privilégiés sont censés s'effectuer de façon gratuite et désintéressée, les expatriés pourraient taire le gain qu'ils en retirent.

Au total, 102 questionnaires ont dûment été remplis par des chercheurs formés dans l'une des disciplines des sciences sociales ou des humanités. Il s'en est suivi 32 entretiens ouverts. En plus des entretiens leurs CV ont été dépouillés. Ce document a été ajouté à la banque de données car il consigne des données aptes à éclairer la nature de la relation des universitaires de la diaspora avec l'Université africaine.

Esquisse d'idéaux types d'engagement transcontinental

Les initiatives des expatriés en direction de l'Université africaine épousent une diversité de formes qu'il serait fastidieux de présenter exhaustivement. Par conséquent, c'est plutôt la présentation d'idéaux types qui est ici proposée. Telles qu'elles sont apparues, les formes de ces échanges se répartissent essentiellement en cinq types nullement homogènes.

Le premier, non dans l'ordre d'importance, est désigné par «partenariat symétrique». Il incorpore une variété d'initiatives qui incluent la co-production de travaux universitaires dont les articles et livres ainsi que la rédaction de projets de recherche. Dans un partenariat symétrique, l'expatrié comme son collègue en poste en Afrique jugent avoir contribué également à la création de ce produit, et s'en attribuent mutuellement l'autorité. Le concept de « partenaire symétrique » est donc utilisé pour décrire ces échanges parce qu'il suggère intrinsèquement une égalité de contribution, donc une absence de hiérarchie entre les deux partis dans le strict cadre de cette collaboration.

Le deuxième type est caractérisé d'« assistance promotionnelle ». Elle englobe une série d'échanges dont l'objectif explicite est de contribuer à la réussite de la carrière d'un collègue. Dans le cadre de cette relation, les ressources qui circulent le sont essentiellement à sens unique et sont considérés aussi bien par 'le receveur' que 'l'expéditeur' comme susceptibles d'accélérer la carrière professionnelle du dernier, tandis que son impact sur celle du donateur est difficilement attesté, sinon très marginal. Se trouvent classées dans ce type des actions et initiatives allant de la rédaction de lettres de référence en faveur d'un

collègue pour l'obtention d'une bourse de recherche, la lecture critique à titre amical ('friendly reading') d'articles, de manuscrits, de projets de recherche, l'attribution d'un financement de recherche, à la facilitation d'un séjour de recherche académique à l'étranger.

Le troisième type d'échanges est désigné « concours logistique » à défaut d'une terminologie plus esthétique et précise. Suivant l'approche Weberienne (2003 [rééd]), jusqu'ici adoptée, qui place les points de vue des acteurs sociaux au centre de l'analyse sociologique, cette terminologie conceptuelle est préférée pour souligner que les ressources échangées sont préalablement conçues pour répondre notamment à une déficience ou une insuffisance de ressources logistiques. Les acteurs en relation s'accordent tacitement à penser qu'elles constituent des outils ; leur acquisition précède théoriquement l'éclosion de leur plan de carrière. C'est en cela qu'elles se distinguent, en partie, des échanges qui relèvent du type précédent, lesquels sont précédés par la mise en acte de ce plan. Dans ce type sont classés les logiciels informatiques, les ordinateurs, les ouvrages et même les montants d'argent qui, plus rarement que les autres ressources, circulent de la diaspora à l'Afrique.

La « co-formation » définit le quatrième type. Elle renvoie à un ensemble d'actions plus ou moins formalisées par une procédure administrative destinées à prendre part, aux côtés des collègues d'Afrique, à l'effort de formation des étudiants inscrits dans les universités du continent. Parmi ces actions, l'évaluation de projets de recherche, de programme d'enseignement et de recherche, la co-supervision de thèses, et l'animation de séminaires ou cours dans les universités du continent. Ce qui distingue principalement ce type d'échanges des précédents est que ses bénéficiaires ne sont pas les interlocuteurs directs des expatriés, mais constituent de simples médiateurs entre ceux-ci et l'institution universitaire. Ainsi, un des répondants à cette enquête, politologue de formation et directeur d'un centre de recherche à l'université du Ghana, Legon, confessait :

À la vérité, c'est l'université qui tire plus d'avantages de mon amitié avec [PP] que j'en tire moi-même. Moi, à chaque fois que je le sollicite, c'est à la demande de l'institution, pour qu'il nous aide à régler un problème... parfois dans mon département parfois dans une autre unité. Tantôt, c'est pour évaluer une thèse de doctorat, tantôt c'est pour qu'il anime un atelier de recherche méthodologique pendant qu'il est en vacances au pays.

Le cinquième type est caractérisé de « philanthropie conditionnelle ». L'élaboration de ce concept s'inspire de l'expression « communistes libéraux » promue dans le discours académique par le philosophe Žižek dans son analyse de la posture d'acteurs majeurs de la globalisation actuelle dont Bill Gates et George Soros. L'expression est judicieuse pour l'oxymoron qu'elle constitue. Elle met en exergue un double processus : venir en aide à une personne tout en exigeant d'elle une contrepartie symbolique, ce dont Godelier offre un excellent exemple dans *L'énigme du don*. Il s'agit de l'action des associations caritatives qui viennent au secours des 'sans emplois' et 'sans domiciles fixes' en exigeant cependant d'eux qu'ils manifestent la volonté d'une insertion dans le tissu économique, cela en vendant, par exemple, des journaux qu'ils auront contribué à produire, à des passants qui, eux-mêmes, les 'achèteraient' volontiers sans peut-être jamais les lire, mais se refuseraient à faire don par pure charité d'une pièce de monnaie à ces vendeurs. L'on pourrait se méprendre sur cette action en l'assimilant à celle qui, dans le système marchand, lie employeur et employé ou client et vendeur. En vérité, les associations caritatives et les acheteurs des journaux ne retirent presque aucun gain individuel de leur investissement dans cette relation ; du reste tel n'est pas intentionnellement leur objectif.

Dans le cadre strict des relations entre la diaspora universitaire et l'Afrique figure une forme rare d'échange qui tombe dans ce cinquième type. Il s'agit d'attribuer un salaire ou honoraire à un chercheur basé en Afrique en l'intégrant à un projet de recherche qui a obtenu une subvention tout en sachant que son inclusion à ce projet n'est pas indispensable. En fait le chercheur expatrié, concepteur originel du projet, entend expressément soutenir la volonté de son collègue d'Afrique d'exceller à partir de son propre milieu. Alors, tout au plus lui demande-t-il de justifier officiellement la pertinence de son inclusion dans le projet. Justification qui peut consister, comme dans un cas porté à ma connaissance lors de mon enquête au Niger, à partager des notes de lecture personnelles dont la valeur marchande est extrêmement faible, comparativement au salaire perçu :

Oui, toute la bénédiction revient à Dieu, entame cet anthropologue nigérien qui rapporte son expérience. Mais après Lui, je remercie le professeur [BJ]. Il me donne régulièrement le goût de continuer. Je lis des livres, j'arrive à collecter des données de terrain dans l'arrière-pays grâce à lui. Il me paie et n'exige [que] très, très peu de moi. Quand il arrive au pays pour ses recherches, je l'accompagne en voiture sur son terrain, et je retourne le chercher quand il

a décidé de revenir à Niamey. Ce que j'aurais fait d'ailleurs, même s'il ne me le demandait. Des fois, je partage avec lui des notes de lecture d'articles ou d'ouvrages publiés ici chez nous, quand j'estime que cela pourrait l'intéresser.

Aussi bien dans l'exemple des sans-emplois de Godelier que dans l'échange ainsi rapporté, la dimension marchande de la relation est insignifiante (1996). Elle est neutralisée par l'intention et la conviction individuelles du donateur que : a) d'autres options plus optimales, où le service reçu serait proportionnel au montant d'argent offert, étaient disponibles (ainsi l'option d'envoyer un assistant de recherche qu'il recruterait dans sa propre université) et, b) la finalité première de son action est surtout d'entretenir, par la motivation financière, son engagement en faveur de la recherche en Afrique.

Le sixième type est désigné « altruisme de civilité ». Il s'agit d'une générosité qui ne soit attachée à aucune condition, ni contrepartie, et se déploie de manière informelle. Offrir à un collègue des conseils pratiques sur le fonctionnement du système universitaire occidental, sur les stratégies d'organisation du temps académique pour assurer un meilleur équilibre entre la préparation de l'enseignement, la réalisation des tâches administratives et le développement d'un calendrier de recherche personnel ; ou le diriger vers les sources d'informations les plus susceptibles de lui être utiles en sont quelques exemples. Se prononçant sur les conditions de son premier séjour de recherche en Allemagne grâce à une bourse Humboldt, un historien en poste au Nigéria se remémore la rencontre l'ayant conduit à cette réalisation majeure :

Un hasard... un pur hasard. J'étais à la conférence des africanistes à Boston, mon premier séjour aux États-Unis. J'attendais dans le grand hall, je tournais juste en rond. Je vois passer quelqu'un, il m'avait semblé que je le connaissais. C'est un ancien du département d'histoire d'Ibadan, il est parti il y a plusieurs années faire son Ph. D. aux États-Unis. Ah ! On était tous les deux heureux de se retrouver comme ça. On a pris un verre. Une heure plus tard, il me dit qu'il doit aller à la réception que [FT], un grand professeur, très connu là-bas aux États-Unis, donnait dans sa chambre d'hôtel. Il me demande si je fais quelque chose. Je n'avais rien prévu, alors... C'était que des Nigériens dans la chambre. Wow ! C'était un choc de voir autant de professeurs nigériens dans une chambre en Amérique. Il n'y avait pas que des profs, c'est vrai ; tout le monde n'était pas nigérian, c'est vrai. Il y avait aussi des Africains d'autres nationalités... Un moment je me mets à parler avec quelqu'un. C'est un Camerounais, il enseigne là-bas. C'est lui qui m'a parlé d'ailleurs au départ, il m'a dit : « J'ai entendu ton papier. C'est intéressant et original ». Il m'encourage à creuser davantage certains aspects ; à la fin on s'échange nos cartes. Comme

par hasard, le lendemain je le vois dans le lobby. Il était assis seul dans un café. Je le salue, il m'invite à m'asseoir. Il se remet à me parler de mon papier, il s'intéresse beaucoup aux questions de traditions, à la formation de la tradition. On parle de Terence Ranger et il me parle des auteurs comme Hobsbawm que j'ai lu plus tard. Un jour je lui écris du Nigéria, il répond vite. Quelques mois plus tard, je lui écris. Pas de réponse. Tu sais ces enseignants aux States, ils sont très occupés... c'est ce que j'ai pensé. Mais environ six mois plus tard, je reçois un email de lui. Il y avait trois lignes de salutations environ. Et puis quelque chose du genre « cette annonce pourrait t'intéresser ». Cette annonce, c'était la fondation Humboldt qui ouvrait un concours pour des bourses. Je n'avais jamais entendu parler de cette fondation, de sa bourse. Devine quoi, environ deux mois plus tard, je postule, plusieurs semaines après, on me notifie que j'ai obtenu la bourse. Voilà l'histoire de mon séjour à Berlin. »

Il n'est pas inutile de souligner que ces terminologies qui tiennent lieu d'idéaux types ne sont pas entièrement satisfaisantes. Elles ne sont pas non plus hermétiquement cloisonnées. D'abord, le « partenariat symétrique » peut en même temps passer pour de l'« assistance promotionnelle ». L'on sait que dans un système d'évaluation méritocratique, un article co-publié avec un universitaire en poste en Afrique contribue aussi à l'accélération de la promotion professionnelle de celui-ci. Cependant, les deux auteurs peuvent revendiquer également le mérite de cette publication. Pour donner un autre exemple : préfacer l'ouvrage d'un collègue en poste en Afrique est un échange qui tombe dans le registre de « l'assistance promotionnelle », étant donné que, comme le fameux « blurb » bien connu en Amérique du Nord, c'est une façon de promouvoir un texte, de se porter garant de sa valeur. Toutefois, bien des raisons pourraient justifier qu'on le classe comme « partenariat symétrique ». En effet, l'auteur de la préface tire une plus-value académique de son geste parce que ce texte sera inclus dans son CV et mis en valeur auprès des instances d'évaluation de sa propre activité de recherche, surtout si le bénéficiaire de la préface jouit d'une relative visibilité académique. Voilà ainsi quelques exemples qui illustrent bien la difficulté de distinguer « partenariat symétrique » et « assistance promotionnelle ». La différence entre les deux est largement tributaire de l'intention et de la subjectivité des acteurs en relation.

Des idéaux types aux types factuels

La présentation d'une liste exhaustive des registres de l'intervention des expatriés au sein de l'Université africains constitue à n'en pas douter une

ambition démesurée. Toutefois, l'enquête de terrain a permis d'identifier les échanges suivants parmi les plus fréquemment mentionnés par nos sujets. Ces types sont au nombre de quatorze : 1) Co-rédaction d'articles et de livres ; 2) Projet de recherche collective ; 3) Co-organisation de colloque/ conférence/ atelier ; 4) Contribution à des ouvrages publiés par un collègue en Afrique (ainsi la préface de livres) ; 5) Critique amicale de textes avant leur soumission ; 6) Rédaction de lettres de recommandation pour l'obtention d'une bourse ou d'un poste académique, 7) Invitation comme professeur étranger hors d'Afrique ; 8) Invitation personnelle à participer à un colloque ou donner une conférence avec prise en charge ; 9) Attribution ou aide à l'attribution d'une bourse de voyage aux fins de recherche ; 10) Co-direction informelle d'étudiants inscrits en Afrique ; 11) Co-animation de séminaires et cours en Afrique ; 12) Don de matériels didactiques (livres, ordinateurs, etc.) ; 13) Embauche en échange d'une rémunération, 14) Transmission de conseils pratiques et d'informations pour l'avancement dans la carrière.

Ces différents échanges se partagent ainsi entre les types conceptuels ci-dessous. Le « partenariat symétrique » englobe les entrées 1, 2, 3 et 4 et l'« assistance promotionnelle » les points 5, 6, 7, 8, 9. Au registre de la « co-formation » appartiennent les points 10 et 11. Le « concours logistique » comprend seulement le point 12. La « philanthropie conditionnelle » est constituée du point 13. Enfin, exclusivement à l'« altruisme de civilité » renvoie le point 14.

Les tableaux qui suivent répertorient, d'une part, la distribution de ces formes d'investissement, et les circonstances de la genèse de l'échange entre universitaires expatriés avec leurs collègues en poste en Afrique. Le tableau relatif à la distribution des formes d'investissement est construit à partir des réponses consignées dans le questionnaire ainsi que des CV collectés. Dans le questionnaire, le répondant était invité à indiquer chaque cas d'échange dans lequel il a été impliqué. Par exemple, l'organisation d'un colloque avec un collègue en poste en Amérique du Nord et celle d'une conférence avec un collègue enseignant aux Etats-Unis se traduisaient par l'inscription du chiffre 2 sur la ligne réservée à cette fin, tandis que l'inexistence d'une telle activité commune est indiquée par le chiffre 0. Le tableau 2 est construit selon la même logique. Les sujets de l'enquête étaient invités à spécifier la circonstance de leur rencontre avec chaque collègue expatrié avec lequel ils ont été impliqués dans un ou plusieurs des formes d'échange mentionnées

de spécifier. L'on comprendra, par conséquent, que ni le nombre total des formes d'échanges ni celui des circonstances de ces échanges, que les tableaux suivants consignent, ne correspondent exactement au nombre des sujets de l'enquête. Par ailleurs, puisque que la même circonstance est parfois invoquée par le même individu pour caractériser les origines de plusieurs échanges avec des collègues expatriés ; puisque plus d'un enquêté ont évoqué la même circonstance pour déterminer le moment significatif de leurs échanges avec des expatriés, il est donc logiquement attendu que le nombre total de circonstances invoquées puissent être inférieurs, supérieurs ou même équivalents au nombre total d'échanges mentionnés.

Tableau 1: Distribution des formes d'actions

1) Co-rédaction d'articles et de livres :	28
2) Projet de recherche collective:	14
3) Co-organisation colloque/conférence/workshop:	1
4) Contribution à ouvrage (préface de livres comprise):	7
5) Critique amicale de textes avant soumission :	18
6) Lettre de recommandation pour bourses ou autres :	11
7) Invitation comme professeur étranger hors d'Afrique:	12
8) Invitation personnelle à un colloque/conférence avec prise en charge:	4
9) Aide pour l'obtention de bourse de voyage aux fins de recherche:	2
10) Participation à la co-direction d'étudiants:	10
11) Animation de séminaires et cours:	2
12) Don de matériels didactiques (livres, ordinateurs, etc.) :	18
13) Embauche en échange d'une rémunération:	1
14) Transmission d'informations :	6
15) Total :	134

Tableau 2 : Circonstances de la naissance de la relation

Collègue/ diplômé de la même institution:	7
Ancien étudiant:	1
Ex-promotionnaire de classe:	6
Ancien professeur/ superviseur	4
Rencontre lors d'un colloque/ séjour de recherche, etc.:	15
Rencontre à travers une tierce personne	5
Rencontre virtuelle	8
Total:	46

Ces tableaux révèlent, d'abord, la complexité de l'engagement des universitaires expatriés pour l'Université africaine. À ce jour, aucune étude ne s'est efforcée de rendre raison de cette complexité. Ne serait-ce que pour cette raison, l'effort présent est utile. Le premier tableau qui présente une série de types d'échanges suggère que l'on se déprenne de toute approche généraliste de l'engagement. Son intérêt est de souligner la différence entre les échanges liant les expatriés et leurs collègues en Afrique, ainsi que la hiérarchie inhérente à ces échanges. La distinction établie entre ceux-ci est destinée à montrer le niveau des rapports de pouvoir qui se joue dans chaque cas spécifique d'échange. Elle éclaire en outre les impacts qui en résultent sur les universitaires en poste en Afrique.

Le second tableau offre une cartographie des espaces dans lesquels prennent naissance les échanges entre la diaspora et l'Afrique. Sachant que l'accès aux ressources provenant de la diaspora est aussi inégal, cette cartographie est nécessaire, car elle permet d'envisager des stratégies alternatives aptes à résorber les inégalités de condition qui peuvent apparaître parmi les chercheurs établis sur le continent.

Il apparaît à travers ces tableaux que la posture des expatriés est loin de confirmer la thèse de leur détachement vis-à-vis des dynamiques en cours dans l'espace de recherche d'enseignement supérieur africain ; une thèse que quelques intellectuels nationalistes ont soutenue à quelques occasions. Ils suggèrent plutôt que cette thèse reposait davantage sur des préconceptions idéologiques que des faits empiriques. Ces tableaux confirment, cependant, l'hypothèse des tenants de la théorie de « l'option diaspora » selon laquelle les expatriés travaillent aussi pour leur pays de départ (Meyer, Brown, 1999). Mais leur intérêt majeur réside ailleurs que dans son étayage de cette théorie. Il est surtout dans leur révélation de l'extrême disparité qui caractérise la distribution des formes d'échanges avec les universitaires du continent.

Au commencement comme à la fin est la publication

Cette disparité constitue une question sociologique fondamentale que les études publiées à ce jour n'abordent pas. Méritoire à bien des égards, le rapport de Zeleza souffre d'un déficit de conceptualisation qui l'empêche d'aborder cette question. Il semble indiquer que toutes les formes d'échanges se valent, bénéficient du même degré d'importance aux yeux de la diaspora universitaire.

Ceci le fait passer pour une sorte de liste d'apothicaire des engagements de la diaspora, en ce sens qu'aucune hiérarchie de choix entre ces formes n'est soupçonnée ou du moins jugée digne d'être mise en exergue. Or c'est par la mise en relief de cette hiérarchie que l'analyse pourra aboutir à déterminer la part des contraintes purement académiques par rapport à celles qui relèvent de l'injonction (éthico-idéologique) du patriotisme, c'est-à-dire cette référence à l'amour de l'Afrique, dans l'effort des universitaires de la diaspora.

Il se dégage du premier tableau que 50 des 134 cas d'échanges mentionnés, soit 37.31%, s'inscrivent dans le registre du « partenariat symétrique ». Quant à l'« assistance promotionnelle », elle englobe 47 des cas répertoriés, soit 30.51%. Au registre de la « co-formation » sont attribués 12 cas d'échanges (8.95%). Dix-huit autres cas, soit 13.43% s'inscrivent dans celui du « support didactique ». Et seulement un cas, soit 0.74%, dans celui de la « philanthropie conditionnelle ». Enfin, « l'altruisme de civilité » comprend 6 (soit 4.47%) des cas d'interventions répertoriés.

La prédominance du « partenariat symétrique » est à bien des égards significative. D'abord, elle montre que les universitaires en diaspora préservent aussi leurs propres intérêts en même temps qu'ils interagissent avec le milieu universitaire africain. Toutefois, cette préoccupation ne remet pas en question la dimension oblatrice de leurs actions. Car, à en croire Godelier (1996), l'oblativité n'a jamais été synonyme de désintéressement pur et simple, ni d'absence totale de retombées positives sur soi des actions engagées au bénéfice d'autrui. Elle procède d'une posture éthique qui requière que l'on pose des actes et use de ressources données en ayant d'abord en tête de satisfaire aux intérêts d'autrui, ce qui ne signifie pas nécessairement sacrifier les siens.

La hiérarchie qui se dégage de ce tableau atteste, ensuite, comment les modes d'interventions des expatriés restent coincés entre les contraintes dictées par les critères de leurs propres professions et milieu géographique d'exercice professionnel, d'une part, et l'injonction idéologique au patriotisme, d'autre part. Le choix des formes d'échange qui tombent dans le registre du « partenariat symétrique » est, en effet, peut-être la meilleure stratégie de se plier simultanément aux deux genres de contraintes. La compétition qui fait rage dans le système universitaire nord-américain pour conserver en permanence son poste, passer à un grade professoral supérieur, asseoir son influence (par l'accès à une chaire d'enseignement/recherche, ou l'obtention

de prix et honneurs) impose le déploiement d'une énergie formidable dont la meilleure sanction consiste en le nombre d'articles et de livres publiés, de bourses et subventions de recherche obtenues. Cette compétition fait donc de la publication et de l'élaboration de projets de recherche subventionnés des activités indispensables dans la carrière universitaire en Amérique du Nord. Le langage académique de cette région du monde est d'ailleurs dépositaire d'une expression « Publish or Perish [Publier ou Périr] » qui traduit de la façon la plus éclatante cette contrainte à la recherche. À elle seule, elle suffit pour démontrer à quel point la recherche mobilise l'essentiel du temps et des ressources matérielles des expatriés, reléguant même l'enseignement, sans parler des tâches administratives, à des places subalternes. Une preuve supplémentaire en est que, dans ce système universitaire, d'autant que l'on se déplace des universités les moins cotées aux plus prestigieuses, tout un dispositif budgétaire est pensé pour dispenser les professeurs d'enseignements, tandis que presque jamais n'existe-t-il la création d'un budget interne pour libérer les mêmes de la recherche. Le terme anglais « course relief » [littéralement soulagement d'enseignement, mais généralement traduit par décharge de cours] souvent utilisé pour indiquer l'objectif de ce dispositif rend compte du paradoxe en cours dans l'Université nord-américaine où l'élément premier constitutif de l'identité du professeur (soit *professer*) tend à être perçue comme un obstacle à l'épanouissement professionnel de celui-ci. Les faits semblent lui augurer un avenir radieux étant donné que le classement mondial des universités, en phase de s'imposer comme la nouvelle doxa des élites, accorde à la recherche la précellence dans le mode d'évaluation des universitaires. Les distinctions associées à la recherche (prix, bourses, etc.), ainsi que le nombre et la qualité des publications y sont traités comme étant les indicateurs capitaux de l'excellence académique.

C'est donc dans ce contexte et par rapport à ces contraintes que les expatriés échangent avec leurs pairs en poste en Afrique. L'impératif de recherche qui préside au fonctionnement du système universitaire nord-américain les oblige alors à penser des formes spécifiques sous lesquelles manifester leur engagement envers l'Afrique qui ne porte pas préjudice à leur ascension professionnelle. Le « partenariat symétrique » s'avère ainsi un choix judicieux, ce qui explique sa prééminence parmi les catégories d'échanges relevés. En effet, en même temps qu'il est compatible avec les contraintes inhérentes à la promotion universitaire en Amérique du Nord, il répond à l'injonction au patriotisme.

La caractéristique de cette injonction est d'être relativement flexible dans sa traduction. En effet, tout ce qui est demandé à l'élite africaine expatriée, c'est de « servir l'Afrique ». Si ce service a pu être territorialisé – c'est-à-dire conçu comme un devoir à accomplir à partir du sol africain même – dans les écrits des intellectuels nationalistes, force est de noter que dans la plupart des discours, il est simplement évalué par ses résultats, en d'autres termes par l'impact positif qu'il pouvait imprimer sur le cours historique de l'Afrique. Il faut rappeler que c'est en territoire français que ce service était pensé, et que c'est à partir du même territoire qu'il était déployé. Majhmout Diop (1953) n'avait-il pas publié son « L'unique issue : l'indépendance totale... » au cours de ses années de séjour en France ? La revue *Présence africaine*, symbole phare de l'engagement des intellectuels africains envers l'Afrique, n'est-elle pas née en France ? Le projet de son transfert à Dakar au lendemain de la décolonisation s'est-elle jamais matérialisée ?

En somme, par le choix des formes d'échange qui s'inscrivent dans le registre du « partenariat symétrique », les universitaires de la diaspora contribuent indéniablement au renforcement de la recherche en Afrique. En même temps, ils œuvrent aussi à la promotion de leur propre carrière dans l'institution académique nord-américaine, et au-delà. Ils se trouvent pris entre l'impératif professionnel d'une part (la carrière universitaire et ses exigences), et l'exigence ethico-idéologique d'autre part (montrer qu'on se soucie encore de l'Afrique même hors du continent). Un dilemme que les formes d'échange traduisant un partenariat symétrique sont les mieux susceptibles de résoudre avec le moins d'heurts.

Après la prédilection pour le « partenariat symétrique », le choix de « l'assistance promotionnelle » constitue le deuxième choix d'engagement. Ce choix ne prouve pas que les expatriés sont en contradiction avec eux-mêmes, mais plutôt qu'ils sont restés conséquents avec des valeurs inhérentes à leur profession. Il rend compte de la transposition d'une hexis professionnelle dans l'espace où ils interviennent. Il s'agit même de ce que Michèle Lamont semble découvrir comme étant une caractéristique commune dans le milieu universitaire : l'homophilie (2009). Ce choix montre en fait la tendance de l'universitaire en diaspora à faire pour ses collègues en Afrique ce que lui-même souhaiterait recevoir le plus d'un autre collègue, à savoir un soutien à même d'accélérer sa carrière. Les expatriés agissent ainsi comme si les collègues d'Afrique étaient une extension d'eux-mêmes, et l'institution universitaire

africaine le simple prolongement de l'américaine, c'est-à-dire opérant sur la base des mêmes règles et critères, imposant la recherche comme étant le critère par excellence d'évaluation.

Et les premiers seront toujours les premiers

L'inégalité des pays africains face à l'investissement des expatriés est un autre résultat de cette recherche. Selon les données recueillies, c'est avec le système universitaire sud-africain que les expatriés établissent le réseau de relations le plus dense. À lui seul, ce résultat invalide toute conception du don comme allant à ceux qui en manifestent le plus grand besoin. Par ailleurs, elle confirme la thèse de Lamont (2009) selon laquelle le milieu universitaire américain fonctionne fondamentalement sur ce qu'elle appelle the « Matthew Effect », ou le principe de Mathieu. Principe qui consiste à donner davantage à ceux qui en ont déjà plus. How Academic Think ne s'appesantit pas, toutefois, sur les raisons justificatives de cette tendance, hormis la mention de la capacité des universitaires en général à reconnaître l'excellence. Or l'application du principe de Mathieu résulte d'une prédisposition structurelle transmise dans le cadre de la formation universitaire. Cette disposition consiste à réduire le mérite à la stricte performance académique – c'est-à-dire aux notes, résultats – laquelle, comme l'ont montré Bourdieu et Passeron dans *Les Héritiers*, et ainsi que l'ont confirmé des études ultérieures et plus récentes (1964), est largement tributaire de données externes telles que le capital culturel et socioéconomique du milieu d'origine des apprenants. Certes, il est plutôt question de pays dans cette section, mais la théorie de Bourdieu et Passeron de la réussite scolaire, peut me semble-t-il, s'appliquer aussi à des pays.

L'Afrique du Sud fait presque cas à part sur le continent africain pour y bénéficier du capital éducatif – plutôt que culturel – le plus ancien et solide et pour jouir du niveau de développement économique le plus élevé. Beaucoup d'atouts qu'elle doit à une colonisation de peuplement européen et à l'instauration du système de l'apartheid essentiellement conçu pour assurer le pouvoir à une minorité blanche. Sa prééminence universitaire n'est plus à démontrer. Elle est le seul à fournir à l'Afrique une représentation dans le classement mondial des 200 meilleures universités de 2013 – en l'occurrence University of Cape Town. La préférence de la diaspora pour l'Afrique du Sud confirme donc, si besoin était encore, que la probabilité des échanges entre les expatriés et leurs homologues en Afrique croît d'autant plus que ces deux

acteurs partagent ou prétendent au même rang : ce qui confirme la théorie de l'homophilie.

Cette préférence est en conformité avec la prééminence du « partenariat symétrique » comme mode d'engagement en faveur de l'Afrique. La preuve, c'est en Afrique du Sud que se trouvent vraisemblablement les universités, et donc les universitaires les plus compétitifs sur le continent. La capacité des universités sud-africaines, mieux que toutes les autres, à débaucher parmi les meilleurs chercheurs des pays voisins, cependant qu'elles perdent une poignée de leurs propres enseignants pour l'Amérique du Nord, l'Australie et l'Europe, s'avère un indicateur particulièrement significatif de leur supériorité en Afrique. Ni le corps universitaire du Nigéria, ni celui de Ghana attestent d'un degré d'internationalisation comparable à celui observé en Afrique du Sud où Zambiens, Camerounais, Nigériens, Kenyan, Zimbabwéens, Sénégalais et autres nationalités africaines cohabitent.

Les locaux sont égaux devant la diaspora... mais certains plus que d'autres

À la prééminence de l'Afrique du Sud dans la distribution géographique des échanges fait parallèle une inégale distribution de l'investissement des expatriés dans la carrière de leurs collègues du continent. L'essentiel de cet investissement est capté par des universitaires en poste en Afrique du Sud.

Toutes les formes d'échange ne sont pas distribuées de manière équitable. Toutefois, les plus indispensables à la visibilité et à la promotion académique – y compris même des formes d'échange qui ressortissent au « concours logistique » – vont presque entièrement à une petite minorité d'universitaires sur le continent. À eux seuls 11 des 102 sujets d'enquête, soit environ 12% des collègues interviewés, se prévalent de 40 des 60 cas d'échanges classés comme « partenariat symétrique » (soit 81% de ces échanges) et 13 de ces 102 interviewés constituent à eux seuls les bénéficiaires de 34 des 47 cas d'échanges (soit 73%) inscrits dans le registre de l'« assistance promotionnelle ».

Ces chiffres indiquent clairement que les universitaires en diaspora privilégient une faible minorité de collègues comme partenaires de recherche et de publication, et promeuvent la carrière d'un groupe à peine plus large auquel

ils facilitent des séjours de recherche hors du continent. Fait remarquable : cette petite minorité de privilégiés est fortement concentrée en Afrique du Sud. En effet, parmi les 24 universitaires (donc 11 plus 13) au total qui sont respectivement bénéficiaires de 81% des échanges classés « partenaire symbolique » et de 73% des échanges dits « assistance promotionnelle », 17 sont en poste en Afrique du Sud.

Ce large avantage de l'Université sud-africaine semble discréditer la prémisse fondatrice de la théorie de l'option diaspora, laquelle attribue l'investissement de l'universitaire expatrié à sa nationalité d'origine (Meyer 2003). Toutefois ce discrédit est à relativiser pour deux raisons. D'une part, le panafricanisme, encore latent dans les propos des intellectuels africains, n'opère pas de distinction entre l'engagement pour la patrie et l'engagement en faveur de l'Afrique, l'un étant l'autre puisque les frontières en Afrique sont toujours remises en question dans ce cadre narratif comme étant des délimitations factices imposées par les anciennes puissances coloniales dans le souci de leurs propres intérêts économiques et politiques (Diop 1982, Traoré 1979). D'autre part, tous les universitaires en Afrique du Sud bénéficiaires de ces échanges ne sont pas nécessairement de nationalité sud-africaine. En conséquence de ce fait se pose la question de savoir si l'expatrié collaborant avec un collègue de même nationalité basé cependant en Afrique du Sud n'en déduit pas qu'il œuvre de fait pour son pays d'origine.

La capture de l'essentiel de l'investissement des expatriés par un cercle restreint de collègues s'avère un fait complexe. Son explication requiert plus que la prise en considération du pays de résidence des bénéficiaires, même si en définitive une corrélation assez forte se manifeste entre le pays de résidence et les caractéristiques en question. Il se trouve qu'un certain nombre de caractéristiques définit ces bénéficiaires en plus de la résidence, donc du simple fait que les huit-dixième d'entre eux sont en poste dans une université sud-africaine. Le tableau suivant montre le fort lien qui unit « partenariat symétrique » et « assistance promotionnelle », d'une part, ainsi que rang professoral et responsabilités administratives, d'autre part. Il est construit exclusivement sur la base de l'expérience de ces 24 universitaires qui captent à eux seuls près des deux tiers de l'une ou l'autre des deux formes d'échanges mentionnées.

Tableau 3 : Répartition des bénéficiaires du partenariat symétrique/ assistance promotionnelle en fonction du rang et des responsabilités administratives

Rang/Resp. Admn	Prof. assistant	Prof. agrégé	Prof. titulaire
Dir. Dpt, Inst, Centre	1	5	7
Doyen, vice-doyen	0	2	4
Aucun	3	1	0

Le tableau se lit comme suit : parmi les 24 sujets d'enquête ayant bénéficié du « partenariat symétrique » ou de l' « assistance promotionnelle », 7 ont le rang de professeurs titulaires ayant exercé ou exerçant au moment de l'enquête les responsabilités de directeur de département ou d'un centre ou institut de recherche.

On peut donc en comprendre que la séniorité – qui est synonyme d'une position universitaire stable – ainsi que l'expérience de responsabilités administratives relativement importantes semblent attirer les universitaires de la diaspora dans le choix de leurs partenaires d'échanges lorsqu'il s'agit d'un « partenariat symétrique » ou d'une « assistance promotionnelle ». D'autres caractéristiques non consignées dans ce tableau participent aussi à ce choix. Le niveau de publication en est un. Parmi les 24 sujets concernés par les formes prioritaires d'échanges, 16 sont uniques auteurs d'au moins un ouvrage scientifique. Une autre caractéristique est la mobilité professionnelle assez élevée de ces universitaires. Au regard du strict lieu de leur formation universitaire, 19 d'entre eux répondent avoir obtenu leur doctorat d'une université américaine, européenne ou australienne. Davantage, interrogés sur le niveau de leur participation à des activités scientifiques hors du continent, ils répondent tous y prendre part au moins deux fois par année. Qui plus est, exclusivement au sein de ce groupe se retrouvent tous ceux qui ont répondu avoir rencontré leur collaborateur lors d'un colloque ou d'un séjour de recherche à l'étranger (cf. tableau 2). Le dernier constat d'importance réside dans les détails suivants: parmi ces 24 universitaires, 5 seulement affirment avoir développé un « partenariat symétrique » ou bénéficié d'une « assistance promotionnelle » de la part d'un expatrié originaire du même pays qu'eux.

À la lumière de ces faits, on peut donc véritablement s'interroger sur le caractère décisif du pays de naissance qui a inspiré l'approche le « nationalisme méthodologique » (Wimmer and Schiller 2003) de la plupart des théoriciens

de l'option diaspora dont Meyer, Brown et Kaplan (2000). Le lieu de naissance ne semble donc pas constituer un critère décisif, ni obligatoire pour autant que l'échange arbore les traits d'un « partenariat symétrique » ou d'une « assistance promotionnelle ». À ces types d'échanges président surtout des critères intrinsèquement universitaires dont l'excellence que suggèrent des indicateurs tels que la consistance du dossier de publication, la mobilité scientifique et l'affiliation à une institution dotée d'un certain capital de visibilité sur le marché académique.

En revanche, les données de l'enquête indiquent que la nationalité atteste d'une nette prédominance dans le cas des formes d'engagement asymétriques telles que la « co-formation » d'étudiants en Afrique, et le « concours logistique ». Sur les 134 cas d'échanges répertoriés, rappelons que 18 était classés dans la catégorie « co-formation » dont 10 qui consistent spécifiquement en la « co-direction d'étudiants ». Or, dans 9 de ces 10 cas, les interlocuteurs sont des universitaires en poste dans le pays d'origine de l'expatrié.

Une banque de données plus vaste apporterait peut-être un meilleur éclairage sur la tendance des expatriés à construire ce type de lien précis avec un collègue en poste dans leur pays d'origine. En l'absence de cette banque de données, les théories du don permettent cependant d'y voir plus clair. Une de leurs prémisses est qu'on donne souvent aux plus proches, car ce sont ceux dont la reconnaissance compte avant tout (Godelier, 1996). Théoriquement, les expatriés ne peuvent se permettre de rester totalement indifférents à la dynamique (ou l'absence de dynamique) de recherche dans leur propre pays d'origine. La raison en est que c'est parmi les collègues en poste dans ce pays que l'évaluation de leur contribution au renforcement de l'institution universitaire nationale est le plus susceptible de provenir. La présence d'une famille proche ou éloignée laissée derrière à laquelle il convient de rendre visite occasionnellement, la tendance à faire de leur pays de naissance leur propre terrain de recherche de sorte à devoir y séjourner aussi souvent que possible sont autant de faits qui exposent les expatriés au jugement direct de leur concitoyens. Ainsi, même dans l'hypothèse d'une absence totale d'intérêt de recherche partagé avec les collègues en poste dans leur propre pays d'origine, les expatriés se sentent obligés de poser ne serait-ce qu'un acte symbolique pour attester de leur souci pour le devenir de l'institution universitaire de leur pays d'origine. Animer une séance dans le cadre d'un séminaire pendant leur

séjour au pays devient ainsi une option possible et peu coûteuse en l'absence de la création d'un « partenariat symétrique ».

Conclusion

L'investissement des expatriés en Afrique constitue à n'en pas douter un questionnement encore irrésolu dans les sciences sociales. Non pas tant pour sa réalité que pour les formes qu'il épouse et les critères sociologiques fondamentaux qui président à sa conception. Les hypothèses d'école ont été multipliées au cours des quinze dernières années pour éclairer cette dynamique. Mais souvent très peu de données factuelles rigoureusement préconstruites ont été mobilisées pour permettre de les tester. Les travaux de Meyer et Brown (1999), Teferra (2003, 2004b) sont à ce propos illustratifs. Ils laissent le lecteur rester sur sa faim. Qui plus, plusieurs questions méthodologiques dérangeantes émergent. D'abord, la production de la population qu'ils étudient. La SANSa (South African Network of Skills Abroad) que présentent Meyer ou Brown comme l'illustration par excellence de la réalité des échanges structurés entre expatriés et leurs concitoyens restés sur le continent est créée par Meyer, chercheur français à l'Institut pour le Développement (IRD) en France, avec David Kaplan, un collègue sud-africain alors directeur du Science and Technology Policy Research Center en Afrique du Sud. En cela, la SANSa apparaît moins comme un sujet de recherche qu'un outil de recherche. Quand l'ethnologue lui-même construit de toutes pièces le village de son observation, il y a indubitablement un problème de protocole scientifique ; on peut en dire autant du sociologue qui invente son sujet d'étude. Ensuite, la population construite par des auteurs dont Brown, Meyer et Kaplan se caractérise par une telle hétérogénéité que l'identité d'universitaire ne puisse que difficilement permettre de la définir. À peu près seulement la moitié des membres de la SANSa – 1716 sur 2259 au moment du recensement effectué par Brown (2000, 2003) – sont titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, dont précisément 644 titulaires d'un doctorat. Or l'exigence quasi universelle du doctorat pour l'exercice de la fonction d'universitaire fait de la SANSa davantage un réseau de Sud-africains diplômés que d'universitaires. Enfin, les recherches de Meyer, Kaplan et Brown sur la SANSa vont rarement au-delà de l'établissement d'une intention d'investissement en Afrique du Sud, ils ne démontrent pas suffisamment l'engagement concret pour l'Afrique du Sud. En dehors de la consultation du site web officiel du réseau, de l'inscription

d'expatriés au réseau, ni les actions ni les discours de légitimation de ces actions – si elles existent – ne sont présentées et analysées.

Les rares études postérieures dont le rapport Zeleza (2013) est plus satisfaisant à cet égard. Néanmoins, ces études souffrent aussi d'un problème majeur qui est le déficit de conceptualisation de l'investissement de la diaspora. Le sentimentalisme que la notion de patriotisme traduit dans le document de Zeleza semble constituer le moteur principal de cet engagement. Or tout mon souci, dans cet article, est de montrer qu'il importe de se méfier de la mystification du patriotisme. Certes les universitaires en diaspora aiment leur pays, et l'Afrique en général, certes dans les propos de beaucoup d'entre eux, il existe même une sacralisation de cet amour, mais leurs échanges avec l'Afrique se matérialisent aussi à partir d'une lecture froide des paramètres et des critères qui président à une carrière professionnelle dans le système universitaire nord-américain. En conséquence, des formes d'échanges sont privilégiées qui permettent le mieux de concilier l'impératif de la carrière professionnelle et le devoir patriotique. Par son cadre théorique, cet article a permis de démontrer que les échanges en direction du pays de naissance ne prévalent pas nécessairement sur les liens professionnels avec les pays d'Afrique qui jouissent d'un système universitaire plus compétitif au plan international. En définitive, il est permis de croire que la multiplication d'études comme celle-ci, qui évite la généralisation et l'homogénéisation, pourrait éclairer tant les États africains que les acteurs de l'Université africaine sur les moyens de bénéficier de la manière la plus optimale des ressources et idées de la diaspora universitaire pour assurer la compétitivité internationale de l'institution universitaire en Afrique.

Notes

1. Ces données de Statistics Canada sont citées par P.T. Zeleza (2013:5).
2. Voir la réaction de la ministre française de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso dans l'article de I. Rey-Lefebvre, « Classement mondial: les universités françaises maintiennent leur rang », *Le Monde*, 15 août 2014.
3. Pour n'en citer qu'une poignée : Anthony Appiah à Princeton University (jusqu'à son transfert en janvier 2014 à la New York University) ; Jean Godefroy Bidima à Tulane University, Justin Bisanswa à l'Université Laval, Mamadou Diouf à Columbia University, Toyin Falola à University of Texas, Austin ; Ousmane Kane à Harvard University, Mahmood Mamdani à Columbia University, Valentin Y. Mudimbe à Duke University Tejumola, Olaniyan à Wisconsin Madison, Lamin Sanneh à Yale University, Simon Gikandi à Princeton University.

4. Les séjours à l'étranger qui durent dix mois consécutifs ou plus sont devenus le privilège des doctorants. Une fois qu'ils obtiennent un poste, les universitaires peuvent rarement se permettre une telle absence pour le terrain.
5. Le philosophe slovène rappelle, à juste titre, que l'expression est forgée par le journaliste français Olivier Malnuit.

Bibliographie

- Altbach, P. ET Teferra, D. « African Higher Education: Challenges for the 21st Century » *Higher education*, vol.47, n°1, 2004.
- Bourdieu, P. *Science de la science et réflexivité*, Paris, Seuil, 2001.
- Bourdieu, P. et Passeron, J.C., *Les héritiers: les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.
- Brown, M., Kaplan, D. et Meyer, J.-B., « The Brain Drain: An Outline of Skilled Emigration from South Africa », in McDonald, D. et Crush, J. (eds.), *Destinations Unknown: Perspectives on the Brain Drain in South Africa*, Pretoria, Africa Institute, 2002.
- Brown, M. (2000) « Using the intellectual diaspora to reverse brain drain: Some Useful Examples (www.uneca.org/eca_resources/Conference_Reports_and_Other_Documents/) Consulté le 12 mars 2015.
- Brown, M., « The South African Network of Skills Abroad (SANSA): the South African Experience of Scientific Diaspora » in R. Barré, V. Hernández, J.-B. Meyer, D. Vinck, *Diasporas scientifiques/ Scientific Diasporas*, Paris, éditions IRD, 2003.
- Diop, M. « L'unique issue: l'indépendance totale. La seule voie: un large mouvement d'union anti-impérialiste », *Présence africaine*, n°14, 1953.
- Diop, C. A., *Nations nègres et culture*, Paris, Présence africaine, 2000 [réédition].
- Diop, C. A., *L'unité culturelle de l'Afrique noire*, Paris, Présence africaine, 1982 [réédition].
- Fanon, F., *Les damnés de la terre*, Paris, Maspero, 1961.
- M. Godelier, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.
- Granovetter, M. « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol.78, n°6, 1973.
- Gueye, Abdoulaye « Sacre et sacrifice: les chercheurs africains dans la mondialisation », *Cahiers du Brésil Contemporain*, (n°57-58, 2005).
- Gueye, Abdoulaye « Dark Side of the African Brain Drain: Experiences of African Holding Doctoral Degrees in Social Sciences and Humanities Living in France », *African Issues*, vol.30, n°1, 2002.
- Gueye, Abdoulaye, *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, 2001
- P. T. Zeleza, *Engagements between African Diaspora Academics in the US and Canada and African Institutions of High Education: Perspectives from North America and Africa*, New York, 2013.
- Lamont, M. *How Professors Think: Inside the Curious World of Academic Judgment*, Cambridge MA, Harvard University Press, 2009.
- Lévi-Strauss, C. *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, PUF, 1949.

- M. Pires, R. Kasimir, M. Berhane, *Investing in Return: Rates of Return of African Ph.D.'s Trained in North America*, SSRC, 1999.
- Mauss, M. *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1985 [réédition].
- Meyer, J.B. «Diaspora: concepts et pratiques», in R. Barré, V. Hernandez, J.B. Meyer, D. Vinck, *Diasporas scientifiques/ Scientific Diasporas*, Paris, Éditions IRD, CD-Rom, 2003.
- Meyer, J.B. et Brown, M. *Scientific Diasporas: A New Approach to the Brain Drain*, UNESCO-ICSU, Budapest (<http://www.unesco.org/most/meyer.htm>). Consulté en ligne le 27 janvier 2015), 1999.
- Meyer, J.B. Brown, M. et Kaplan, D. *Assessing the South African Brain Drain: A Statistical Comparison*, University of Cape Town, Policy Research Unit, Document de travail n°1, 2000.
- Nicolas, G. « Compte rendu de Maurice Godelier, L'énigme du don », in *Cahiers d'études africaines*, vol. 37, n°145, 1997.
- Rey-Lefebvre, I. « Classement mondial: les universités françaises maintiennent leur rang », *Le Monde*, 15 août 2014.
- Teferra, D. « Mobilizing the African Diaspora », *International Higher Education*, n°35, 2004a.
- Teferra, D. *Brain Circulation: Unparalleled Opportunities, Underlying Challenges, and Outmoded Presumptions* (communication présentée au « Symposium on International Labour and Academic Mobility: Emerging Trends and Implications for Public Policy », Toronto), 2004b.
- Teferra, D. «Unleashing the Forces of the Diaspora: Capitalizing on Brain Drain in an Era of Information and Communication Technology », in R. Barré, V. Hernandez, J.B. Meyer, D. Vinck, *Diasporas scientifiques/ Scientific Diasporas*, Paris, Éditions IRD, 2003.
- Traoré, S. *La FEANF*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Traoré S., *Responsabilités historiques des étudiants africains*, Paris, Anthropos, 1978.
- M. Weber, M. *Economie et société*, Paris, Pocket, vol.1, 2003 [réédition]
- Weiner, A. *Inalienable Possession: The Paradox of Keeping-While-Giving*, Berkeley, University of California, 1992.
- Wimmer, A. et Schiller, N. G. « Methodological Nationalism: The Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology », *International Migration Review*, vol.37, n°3, 2003.
- Zezeza, P. *Engagements between African Diaspora Academics in the US and Canada and African Institutions of High Education: Perspectives from North America and Africa*, New York, 2013.